



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Championnat Régional longue distance

Dimanche 30 avril 2017
à Coye-la-Forêt



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : AC Beauchamp CO
Directeur de course : Patrick Saint-Upéry
Déléguée et arbitre régionale : Sandrine Taisson
Contrôleur des circuits : Fabien Gruselle (stagiaire) ;
Thierry Vermeersch (titulaire)
Traceur : Étienne Philippot
GEC : Gérard Lefrançois

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Le Pain de Sucre 3 (n° 2017-D95-81)
Relevés : 03/2016 à 01/2017
Cartographe : Bertrand Pellin

Échelle : 1/10 000 ; 1/15 000 sur les circuits A à Bbis
Équidistance : 5 m
Type de terrain : forestier, jambes couvertes conseillées



ACCÈS

Fléchage : D118 entrée ouest de Coye-la-Forêt
Coordonnées GPS : 49.136645 ° N 2.470701 ° E
Distance parking-accueil : 100 m à 300 m
Distance accueil-départ : 750 m
Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 9 h
Départs : horaires de départ imposés pour les circuits de compétition, publiés sur le site de l'AC Beauchamp. Horaires libres pour les circuits d'initiation

CIRCUITS



16 circuits compétition (réservés aux licenciés)
3 circuits initiation et un jalonné
Tous les détails des circuits sur le site de l'AC Beauchamp



RÉSULTATS

En ligne sur le site de l'AC Beauchamp,
Résultats provisoires en fin de journée
<http://www.acbeauchamp-orientation.net/>

SERVICES



Buvette : Boissons, sandwichs, gâteaux maison ...

TARIFS



Licencié FFCO, FFSU, UNSS, UGSEL : H/D 20 et + = 8 € ; H/D 10 à 18 = 5 €
Non licenciés sur circuit initiation court ou moyen : Né avant 1998 = 11 € ; Né en 1998 ou après = 8 €
; Famille = 20 € (+ 4 € par carte supplémentaire à partir de 4 participants)
Non licenciés sur circuit initiation orange long : Né avant 1998 = 15 € ; Né en 1998 ou après = 10 €

Location de puce (doigt électronique) : 2 € (caution 30 € ou pièce d'identité)



INSCRIPTIONS

Sur le site de la FFCO pour les licenciés jusqu'au 14 avril : <http://licences.ffcorientation.fr/>
Sur place pour les non licenciés, dans la limite des cartes disponibles.
/!\ Pour être chronométrés, les licenciés UNSS et UGSEL, ainsi que les non licenciés doivent obligatoirement présenter l'original et la remise d'une copie (qui sera conservée par l'organisation) d'un certificat médical daté de moins d'un an et comportant la mention « non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition ». La présentation d'un certificat sur smartphone sera absolument refusée.



CONTACT

Patrick Saint-Upéry
tél : 06.75.15.40.49

www.acbeauchamp-orientation.net

